

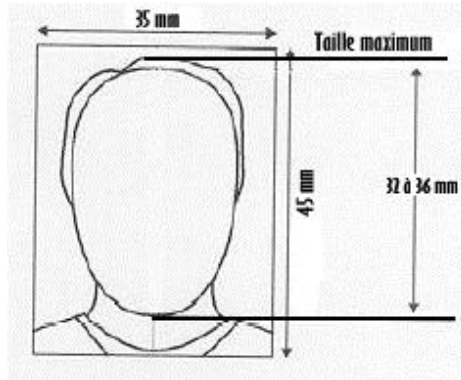
PASSEPORT ELECTRONIQUE

CARACTERISTIQUES DES PHOTOS

Les recommandations suivantes vous aideront à fournir des photos correctes de façon à ce que votre dossier ne soit pas retardé si vous devez produire de nouvelles photos aux normes requises.

La prise de vue doit dater de moins de six mois et doit être parfaitement ressemblante au jour du dépôt de la demande et du retrait du titre.

FORMAT : La photo doit mesurer 35 mm de large sur 45 mm de haut. La prise de vue montre un gros plan du visage et des épaules. Le visage doit prendre entre 70 et 80% de la hauteur de la photo. Le visage doit occuper une hauteur allant de 32 à 36 mm du bas du menton au sommet du crâne et non du bas du menton à la racine des cheveux. Et il doit y avoir 1 à 2 mm au dessus des cheveux et le bord du haut de la photographie.



QUALITÉ DE LA PHOTO : La photo doit être nette, de bonne qualité sans pliures ni traces.

PHOTOS NUMÉRIQUES : S'il s'agit d'une impression thermique, elle doit être tirée sur du papier de haute qualité à forte résolution. Les photos prises à partir d'un précédent numérique doivent être de bonne qualité, à forte résolution et tirée sur du papier photographique.

REGARD / TEINTE: La photo doit montrer le sujet fixant clairement l'objectif.

LIMINOSITÉ/ CONTRASTE: La photo doit présenter un aspect brillant normal et être bien contrastée. Elle doit être en couleur et doit faire apparaître un teint naturel.

MÈCHES ET YEUX : Les yeux sont ouverts, le sujet fixant clairement l'objectif ; les cheveux ne doivent pas obscurcir les yeux.

POSITIONS : Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif, sans incliner le tête de côté. Et il doit y avoir un léger espace de chaque côté des épaules et le bord de la photographie de 1 à 2 mm.

FOND/ CADRAGE: Le fond doit être clair et uni. La tête doit être droite, c'est-à-dire que la ligne imaginaire reliant le centre des deux yeux doit être parallèle au côté haut de la photographie.

YEUX ROUGES : Il ne doit pas y avoir de yeux rouges.

LUNETTES : Les yeux doivent être parfaitement visibles sans reflet de lumière sur les lunettes qui ne doivent pas être équipées de verres de couleur.

MONTURES DELUNETTES : Eviter dans la mesure du possible les montures épaisses. Les montures ne doivent pas cacher les yeux.

COUVRE-CHEFS : Les couvre-chefs ne sont pas acceptés

EXPRESSIONS : La photo doit représenter le sujet seul, sans dossier de fauteuil ou jouet visible par exemple. Le sujet doit regarder l'objectif en adoptant une expression neutre, bouche fermée.